

QUELQUES REFLEXIONS
SUR LA RECHERCHE AGRONOMIQUE AU SENEGAL

par R. TOURTE
Directeur adjoint de l'IRAT/Sénégal

12 Juin 1973

Centre National de la Recherche
Agronomique Bambey
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 22580
Cpte : B

A V E R T I S S E M E N T

La note ci-jointe, que m'a remise, avant son départ en congé, M. TOURTE, Directeur-adjoint de l'IRAT/Sénégal, aborde un certain nombre de problèmes (les plus actuels) posés par le fonctionnement de la recherche agronomique au Sénégal, son organisation et sa finalité.

A ce titre, j'ai pensé que les "Réflexions" de M. TOURTE pouvaient aider gouvernants, administrateurs et techniciens à préciser, sur certains points, leur conception de ce que pourrait être la recherche agronomique sénégalaise.

C'est pourquoi j'ai décidé une diffusion assez large de cette note à verser au dossier "Recherche".

Je souhaite qu'elle fournisse l'occasion d'échanger des idées en vue de préciser la définition de la politique de recherche./-

Diffusion :

- PR
- PM
- MDR
- autres ministères économiques
- organismes recherche
- Directions services techniques
- DAST
- DG/IRAT
- Chefs groupes IRAT
- Directeurs Stations (Djibélor
(Séfa
(Richard-Toll
- Président Assemblées Nationale
- Président Conseil Economique et Social

Le 20.6.1973

Louisauguer

L. SAUGER
Directeur de l'IRAT/Sénégal
Directeur du CNRA de Bambey

QUELQUES REFLEXIONS
SUR LA RECHERCHE AGRONOMIQUE AU SENEGAL *
par R. TOURTE

Inquiétudes

La Recherche agronomique a depuis longtemps bénéficié au Sénégal d'un préjugé favorable. Dès l'indépendance, le Gouvernement y a nettement affirmé sa détermination de donner aux structures de recherche existantes ou à créer les moyens et l'appui nécessaires à leur pleine efficacité.

Cette détermination, rappelée tant par le chef de l'Etat, que par le Premier Ministre et le Ministre du Développement rural, à l'occasion de déclarations de politique générale, de manifestations, de visites, etc..., a permis le développement d'un remarquable instrument de recherche dont le Sénégal peut s'enorgueillir à juste titre et dont les travaux et résultats ont une audience et une autorité qui dépassent très largement les frontières du pays.

Les derniers travaux de la Commission consultative de la Recherche agricole et océanographique ont encore abouti, pour 1974, à des propositions d'accroissement du budget "Convention générale" de Recherche Sénégal-France, de l'ordre de 20 %, quant au fonctionnement, par rapport à celui de 1973.

Cependant, outre le fait que j'ignore dans quelle mesure ces propositions pourront être retenues, force m'est bien de constater que l'accroissement demandé provient essentiellement d'un élargissement des domaines de recherche, ce qui est excellent en soi, mais aux dépens de la recherche agronomique sensu stricto qui voit sa dotation budgétaire tout juste maintenue, donc ses moyens réduits d'un taux correspondant à l'augmentation annuelle du niveau des coûts et prix.

Sans doute cette restriction est-elle accompagnée de quelques considérations sur la "probable" nécessité de la révision des objectifs.

Pour le CNRA Bambey, par exemple, quelques propositions de réduction ou de mise en veilleuse sont faites quant à certains thèmes de recherche (stockage et technologie de céréales, microbiologie des sols) ; l'étalement des travaux est suggéré pour d'autres (physique et chimie des sols) ; mais ces propositions sont compensées, et au delà, par des demandes de renforcement, avec fortes priorités, sur l'étude et l'amélioration de la plante, notamment les cultures maraîchères, la pédologie appliquée... et, bien entendu, l'hydraulique agricole pour laquelle une dotation budgétaire est cependant prévue (bien que très inférieure au projet présenté en Novembre 1972).

* ces réflexions n'engageant que leur auteur celui-ci a tout naturellement adopté le style personnel.

(Il ne m'apparaît d'ailleurs pas évident que certaines de ces propositions soient totalement justifiées, tel l'étalement, donc le ralentissement des études de base sur l'amélioration des sols, le facteur sol constituant, au Sénégal, avec le facteur eau, le facteur physique le plus irréfragablement limitant de la production agricole).

A ces restrictions imposées à la recherche agronomique, je ne puis m'empêcher d'associer d'autres signes, peut-être mal perçus après tout, tels que certaines prises de positions en faveur de la recherche de développement (dont j'aurais évidemment mauvaise grâce à nier l'intérêt, compte tenu de mes efforts personnels, connus, en sa faveur), mais accompagnées de manifestations d'indifférence, voire d'une certaine hostilité, vis-à-vis d'une recherche d'innovation, de créativité pour le moyen terme, c'est-à-dire, à mon sens, vis-à-vis d'un souci supérieur de définition prospective des bases de la politique de développement agricole du pays, d'une politique, capable de relever les défis lancés à l'échéance de la génération.

A ces impressions (auxquelles je suis d'ailleurs peut-être mal fondé d'être sensible) s'ajoutent des difficultés plus concrètes et quotidiennes de financement, de retards de paiement, de trésorerie, etc... qui ne sont sans doute pas dirigées contre la Recherche mais qui accroissent mon sentiment de malaise par le surcroît de souci et de travail qu'elles procurent.

x
x x

Nonobstant l'éventuelle vanité de ces inquiétudes, je souhaiterais cependant en saisir l'occasion pour exprimer quelques réflexions sur cette Recherche agronomique qui me paraît cependant menacée dans sa substance la plus essentielle, celle de ferment du progrès technologique, donc de précurseur du développement futur de l'agriculture d'une nation.

J'utiliserai évidemment surtout des références tirées des travaux et interventions de l'IRAT au Sénégal.

Ce faisant, je m'efforcerai à l'impartialité, en évitant de donner l'impression de vouloir défendre plus particulièrement un domaine de recherche, un organisme, voire une situation personnelle. Mon propos souhaiterait, en effet, transcender ces préoccupations.

La "rentabilité" de la Recherche agronomique

C'est évidemment la question "simple", et la première, que tout bailleur de fonds brûle de poser au chercheur.

Malheureusement, je n'y connais pas de réponse satisfaisante (ce qui ne signifie pas qu'elle n'existe pas). Elle est de toute manière difficile car :

- la rentabilité de la Recherche ne peut résulter que de l'application que l'on fait de ses résultats, application qu'elle ne commande, ni ne contrôle,

- un décalage, parfois important, existe entre la proposition par la Recherche d'un thème et sa large diffusion,

- les effets de "seconde génération" dus à l'accroissement de la production permis par l'application des résultats de la Recherche sont pratiquement incalculables, par exemple :

- la résonance économique d'une innovation en agriculture dépasse largement le secteur primaire, pour avoir des effets induits ou multiplicateurs souvent très supérieurs dans les autres secteurs (au Sénégal l'accroissement d'un point de la production arachidière entraîne un accroissement de 3 points du PIB)

- les résonances sociales et politiques n'en sont pas mesurables : le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture paysanne insérée dans une économie de marché ne peut se traduire par des seuls tonnages ou valeurs de produits (on parle de "révolution verte")

- une proportion notable de recherches ne "débouchent" pas sur des résultats exploitables : la recherche ne réussit pas toujours et ceci est à verser au compte "pertes".

x
x x

De nombreuses tentatives ont cependant été faites pour calculer des taux de rentabilité de la recherche :

- GRILLICHES, aux Etats Unis, calcule en 1955 que le taux annuel de rentabilité de la recherche menée sur le maïs hybride est de 700 %, et en 1967 de 360 % sur le sorgho hybride

- BARLETTA, lui, trouve une rentabilité annuelle de 750% pour la recherche menée au Mexique sur le blé entre 1945 et 1963

- ANDERSON estime à 1.850 millions dollars US la valeur cumulative ajoutée à la production de blé en Inde entre 1966 et 1969 et à 1.500 millions dollars US celle de l'accroissement de la production rizicole en Asie (Chine exclue), pour la même période ; il rapproche, en particulier, ce dernier chiffre des dépenses engagées par l'Institut international de Recherches sur le Riz des Philippines, dont les travaux sont largement responsables de cet accroissement, et qui n'ont été que de l'ordre de 20 millions de dollars entre 1962 et 1970.

x
x x

Pour le Sénégal, aucune étude sérieuse de ce genre n'a été faite (toujours à ma connaissance).

De 1960 à 1972, le coût moyen annuel de la Recherche agronomique sur les productions végétales annuelles (IRAT + IRHO + IRCT) peut être approximativement évalué à 450 millions f CFA, représentant l'équivalent de 20.000 tonnes valeur production d'un produit à valeur moyenne de 22,50 f CFA/kg (arachide ou intermédiaire entre céréales et coton), soit de l'ordre de 1,5 % de la production nationale correspondante et certainement bien moins de 0,5 % du PIB induit dans l'économie nationale.

On peut, je crois, se demander si la recherche n'est tout de même pas responsable de ce surcroît de production annuelle de 20.000 tonnes, et ce, malgré le caractère catastrophique des années dernières.

Au niveau des rendements, il me paraît très éloquent de comparer les hypothèses faites au début de cette période 1960 (au moment de la préparation du Ier Plan de Développement sénégalais) aux données obtenues depuis, en Stations sans doute, mais régulièrement et en vraie grandeur, par la Recherche * :

Cultures	Rendements (kg/ha)	Hypothèses Ier Plan		Données régulièrement obtenues en grandes parcelles d'expé- rimentation en 1970-72
		pour 1970	pour 1980	
Mil				2.000
Sorgho				3.500
Maïs		800	1.000	4.000
Riz { pluvial				3.000
{ irrigué				6.000
Arachide		1.250	1.400	2.500

Il semble donc difficilement contestable que la Recherche agronomique n'ait pas apporté largement ce qu'on attendait d'elle au cours des trois premiers Plans de l'Indépendance.

x
x x

On ne manquera cependant pas de faire remarquer que, si encourageants soient-ils, ses résultats sont, en fait, peu ou pas appliqués et une position apparemment logique et, de ce fait, déjà exprimée, consisterait à considérer ces chiffres comme satisfaisants pour un temps et proposer de reporter une partie notable des moyens de la Recherche sur la Vulgarisation, donc de museler momentanément la Recherche, soi-disant en avance.

Une telle décision serait, à mon sens, très grave de conséquences pour la politique de développement agricole du pays :

- globalement

Un rapide calcul effectué à partir des hypothèses de rendement ci-dessus, supposées vérifiées à 100 % des surfaces * * (ce qui est évidemment utopique), mènerait à un produit brut, pour les productions du tableau précédent de 150 milliards f CFA, qui, augmenté de 50 milliards pour les autres productions végétales (maraîchères, fruitières, cotonnière, sucrière, fourragères, forestières...) et de 100 milliards pour les productions animales (chiffres également très optimistes), correspondrait à un PIB secteur rural de 300 milliards, soit 100.000 francs/habitant rural/an.

Ainsi donc, même dans cette hypothèse 100 % d'application, l'homme rural ne serait qu'aux 2/3 du chemin le menant à la société industrielle (150.000 francs/habitant/an de produit brut).

* je souligne bien qu'il s'agit de chiffres régulièrement obtenus et non de "pointes" constatées, bien supérieures (voir à ce sujet : "La Recherche agronomique au service du développement du Sénégal : Principaux résultats obtenus par l'IRAT/Sénégal depuis 1960" par D. SENE, 19.2.73).

* * les hypothèses de surface retenues sont celles de : "Eléments pour une planification de la Recherche rurale au Sénégal". R. TOURTE, IRAT, CNRA Bambey, Mai 1967. Ces hypothèses sont heureusement extensibles.

On conçoit la nécessité, pour la Recherche agronomique, de doubler, voire de tripler, ses performances, et on peut ainsi mesurer les efforts considérables qui restent à accomplir.

- dans sa stratégie

La diffusion du progrès technologique ne se fait pas à la manière d'un rouleau compresseur avançant lentement, uniformément, aveuglément, avec le même poids sur toutes les exploitations. Elle se fait, au contraire, en fer de lance, réussissant des percées soudaines, voire inattendues, qui doivent être exploitées rapidement dans l'environnement. En d'autres termes, les premiers paysans touchés deviennent les meilleurs vulgarisateurs de technologies avancées que, parfois, l'on croyait inaccessibles à l'entendement et aux moyens du paysan et que l'on avait décrétées impossibles * à diffuser.

Aussi ces paysans de pointe doivent-ils être le plus possible en flèche pour entraîner le front d'ondes, et non le cylindre, qui constitue leur sillage.

L'épouventail, souvent brandi à ce propos, de la koulakisation, c'est-à-dire d'une technocratie capitaliste qui serait ainsi encouragée, paraît bien insolite dans une option socialiste du développement, dans laquelle l'accès aux moyens de production les plus efficaces est facilité au plus grand nombre, grâce à une politique de coopération, de crédit, etc... à perfectionner sans doute, mais bien établie et délibérée.

On trouve ici aussi une justification à une accélération de la Recherche qui doit avoir imaginé les agricultures de demain et pouvoir précéder les exploitations les plus intensives (aménagements hydro-agricoles, projets agro-industriels, etc...), aussi bien que le paysannat plus classique, sous peine de freiner l'expansion agricole d'une manière malthusienne, en entravant l'esprit d'entreprise au nom d'un égalitarisme utopique.

Les "dimensions" nationale, régionale, internationale de la Recherche

Il est du droit et surtout du devoir du Sénégal de se doter d'une structure nationale capable de "penser" ses objectifs de recherche en termes de prospective et non de seul soutien à une situation agricole plus ou moins imposée par l'histoire et le sous-développement, dominée par la conjoncture économique extérieure.

Une politique de recherche se projette à quinze ans, en fonction des potentialités du pays et des prévisions à long terme quant à l'évolution de l'offre et de la demande des grands produits agricoles sur les marchés internes, régionaux, internationaux, et non d'après les dernières statistiques douanières d'importation ou les réminiscences nostalgiques ou folkloriques de l'agriculture de papa.

Si l'on imaginait, par exemple, le Sénégal de 1985, ou de l'an 2000 comme :

- un pays fournisseur des zones tempérées en denrées végétales difficiles d'obtention pendant les hivers tant boréal qu'austral

* les choses impossibles le demeurent jusqu'à ce qu'un imbécile, qui ignorait qu'elles le fussent, les réalise (Henry FORD).

- un pays gros producteur et exportateur de viande (ou d'aliments du bétail dans une étape intermédiaire)

- un haut lieu du tourisme international,

les grandes voies de la Recherche agronomique seraient déjà tracées.
Par exemple :

- pour la recherche agronomique et phytotechnique :

- la production intensive d'unités fourragères dans les meilleures conditions économiques (céréales, fourrages annuels ou permanents irrigués, etc...)

- les productions maraîchères et fruitières tout au long de l'année

- bien entendu, la satisfaction des besoins nationaux, tant alimentaires que de matières premières pour les industries locales (et pour lesquelles le Sénégal est écologiquement bien placé)

- pour la recherche zootechnique, l'amélioration ou la création et la protection de races à viande bonnes transformatrices des unités fourragères nationales, et adaptées aux conditions du milieu

- pour la recherche forestière, le reboisement et l'aménagement du paysage rural :

- régulation du climat

- attrait touristique

- production des bois de feu et d'oeuvre, précieux dans un pays sans source d'énergie classique (sans préjuger des possibilités solaire, atomique...).

x
x x

Cependant, il serait illusoire de penser que la Recherche nationale sénégalaise, pas plus d'ailleurs qu'aucune autre recherche nationale, fût à même de porter seule l'agriculture sénégalaise au niveau de la compétition internationale.

Aussi le Sénégal, ayant défini sa politique à long terme, ses objectifs généraux, doit-il s'ouvrir largement à la coopération multinationale, régionale, internationale en matière de Recherche et accueillir dans ses centres et stations les équipes de scientifiques décidés à y venir travailler au nom d'une science sans frontières.

Autant la structure nationale de Recherche doit définir et préserver l'authenticité et l'originalité, l'éthique et les objectifs sénégalais en matière de Développement, autant elle doit largement favoriser l'apport extérieur capable de l'aider à en déterminer l'ampleur (potentialités notamment), les priorités et la démarche (structuration de la production agricole, par exemple).

Il ne me paraîtrait pas concevable que le pays dont le chef d'Etat est le champion de la civilisation de l'universel et dont la contribution est déterminante dans nombre d'expériences supranationales (Air Afrique, Communauté économique africaine, Eurafrique...) se mît en retrait dans le domaine de la Recherche. Aussi, il me semble que le Sénégal doive s'attacher à soigner et étendre ses capacités d'accueil pour proposer à la coopération internationale,

avec son aide d'ailleurs, des infrastructures (des laboratoires, des logements, des équipements) nouvelles et modernes, en même temps que définir des modalités d'association dynamique de ses structures nationales aux organismes internationaux et bilatéraux de recherche, dans le sens d'une régionalisation bien comprise des ressources et efforts, ainsi mis en commun.

Ainsi seront assurées les retombées les plus larges et les plus rapides des travaux les plus avancés de la science agronomique internationale, dont l'utilisation passe, cependant, obligatoirement par une exploitation et une adaptation aux situations agro-socio-économiques particulières à chaque pays, à chaque région, les transplantations simples de solutions trouvées ailleurs s'avérant, le plus souvent, largement décevantes.

La part du PIB qu'un pays doit consacrer à la Recherche

On cite souvent les valeurs du taux de prélèvement effectué sur produit intérieur brut par les différents pays pour leur recherche.

Actuellement :

3,5 % aux Etats Unis
2,5 % en France
1,6 % en Italie

Au Sénégal :

Pour le IIème Plan
taux recommandé : 1,6 %
taux retenu : 0,8 %
taux réalisé : 0,7 % du PIB

Pour le IIIème Plan
taux estimé : 1,2 %

Les chiffres sembleraient montrer que le taux doit diminuer avec le PIB, dont il serait la conséquence.

Or, la relation de cause à effet n'est pas dans ce sens ; c'est la Recherche qui entraîne le Développement et un taux croissant accélèrera ce développement.

Les Etats Unis et la France l'ont compris :

Année	France	Etats Unis
1970	2,5 %	3,5 %
1975	3,0 %	?
1980	3,5 % *	7,0 %

* à noter que ce taux correspond à un accroissement annuel de 8 à 10 %, pendant la période 1970-80, soit le double de la croissance prévue pour le PIB (4 à 5 %).

Le Sénégal devrait arriver à une conclusion analogue.

A signaler un élément favorable : le VIème Plan français prévoit, un accroissement annuel des moyens de 13 % et un doublement des effectifs en 5 ans, pour les Instituts d'Outre-Mer. L'aide bilatérale pourrait donc être accrue dans le cadre des conventions de Recherche franco-sénégalaises.

Le problème, pour le Sénégal, serait évidemment de pouvoir suivre financièrement cette croissance, si, bien entendu, il en adoptait le principe.

"L'état" de la Recherche agronomique au Sénégal, acquis et orientations générales

Le Sénégal se trouve actuellement à une phase essentielle de son Développement :

- il vient d'assurer son décollage économique (les 50.000 f CFA de produit per capita)

- dans le domaine agricole, il dispose, grâce à sa Recherche, de la plupart des données techniques de base sur lesquelles fonder une agriculture moderne. Ceci est prouvé par les niveaux de productivité atteints par la Recherche en conditions expérimentales pour les principales productions, au cours des dernières années, niveaux sans commune mesure avec ceux de l'agriculture traditionnelle.

Il est cependant capital de comprendre que pas plus que les matériaux de construction ne peuvent permettre de préjuger de l'architecture d'une maison, pas plus les "thèmes" de production (variétés, fumures, matériel mécanique, pesticide, etc...) ne suffisent à structurer une économie agricole.

Aussi est-il apparu récemment indispensable à la Recherche agronomique d'ajouter à sa démarche analytique une démarche-système susceptible de déterminer, au niveau de l'exploitation agricole, qu'elle soit paysanne ou à caractère industriel, un système de production optimal. L'exploitation agricole est, en effet, une entreprise comme une autre et l'exploitant un agent économique à part entière ; et le développement agricole du pays ne se fera pas à coup de tonnes d'engrais ou de semences sélectionnées, de centaines de charrues ou de paires de boeufs dressées, mais à travers des exploitations viables, à la dimension adaptée à la situation économique qui leur est offerte ou imposée par leur environnement.

En d'autres termes, la définition des exploitations optimales types, tenant évidemment compte des structures socio-économiques existantes, est maintenant tout à fait prioritaire et c'est pourquoi la Recherche doit disposer de moyens accrus, notamment dans le cadre d'opérations du type Unités expérimentales bien connues (et ceci est réconfortant) au Sénégal (qui en est le promoteur).

Cependant, et il fallait bien s'y attendre, une telle démarche-système, si elle résout des problèmes dans le cadre de l'économie des exploitations, à un certain niveau de technologie, en pose de nouveaux, élémentaires, analytiques, dirimants pour l'accès au niveau technologique supérieur, et ce, par un phénomène de choc en retour (de "feed back") classique dans le progrès.

Or le Sénégal en est à ce stade de l'itération, qui va s'accélérer, qui doit s'accélérer, entre un milieu agricole qui s'ouvre largement au progrès

et une Recherche agronomique qui se sent capable, si on lui en donne les moyens, de répondre à, voire précéder, cette accélération.

Si on lui en donne les moyens, ai-je écrit, car si la Recherche agronomique est sollicitée de toutes parts (en particulier, au CNRA Bambey on demande de redoubler d'efforts en faveur de l'intensification, l'hydraulique, l'économie rurale, la diversification, la motorisation, etc, etc...), aucun mouvement parallèle des moyens ne semble se dessiner, bien au contraire, hélas.

Or il faut qu'il soit bien connu que les chercheurs et leurs collaborateurs, qu'ils soient expatriés ou nationaux, sont à la limite ou au-delà de la saturation. Et, malgré leur enthousiasme, leur engagement et leur foi dans l'avenir du pays auquel ils ont décidé de consacrer leurs capacités de travail et de créativité, ils n'en peuvent mais.

Partagés entre leurs lourdes responsabilités de conception, leurs obligations quotidiennes de réalisation, leur rôle de service public au profit du développement (réunions, conférences, visites, écrits..., innombrables et souvent impromptus), ils réclament qu'on s'intéresse à eux et qu'on les aide et non qu'on les oublie, même s'ils sont éloignés de la capitale et silencieux!

Ils voudraient souligner que la Recherche, moteur du progrès, est désintéressé, sans ambition autre que celle de faire réussir le développement et non un monstre budgétivore à l'appétit gratuit.

Ils voudraient aussi que l'on reconnaisse que le chercheur agronome au Sénégal a une certaine originalité, celle du scientifique qui a osé s'engager dans le milieu, dans les régions, au lieu de s'installer dans la rassurante sécurité de ses stations. Le chercheur agronome au Sénégal est partout au contact de son camarade de la Vulgarisation, du paysan, des problèmes de la base, illustrant ainsi, par l'action de tous les jours, une image de marque de la Recherche appliquée qu'il voudrait séduisante.

x
x x

Un autre aspect qui me semble tout à l'honneur de la Recherche agronomique sénégalaise a été son souci, déjà ancien, précurseur peut-être même, de régionalisation, (Stations, PAFEM, Unités régionales et expérimentales, correspondants paysans...) dans toutes les régions agricoles du Sénégal, même les plus éloignées alors que pour le planificateur elles n'étaient encore que "périphériques".

Cet effort, délibéré, a permis de préciser, voire découvrir, des potentialités régionales, des aptitudes culturelles, mal connues ou ignorées et, maintenant, de disposer d'infrastructures en état de fonctionnement dans pratiquement tous les sites agricoles du pays.

Cependant, avec le transfert progressif de l'activité économique du secteur primaire vers l'Est et le Sud, un besoin net de renforcement se fait sentir dans les régions "d'avenir", en même temps d'ailleurs que, des perspectives nouvelles par l'utilisation des ressources hydriques profondes s'ouvrant dans les vieilles régions, des besoins nouveaux se manifestent dans celles-ci.

Cette politique de la régionalisation de la Recherche doit donc s'accroître et, notamment, les Stations régionales doivent être dotées des infrastructures suffisantes pour y accueillir de petites équipes multidiscipli-

plinaire de chercheurs, plus ou moins fixées ou itinérantes, relais des équipes de base du Centre national.

Or certains faits ne s'accordent guère avec cette nécessité :

- difficultés à la Station de Richard-Toll dans l'attribution des terres
- situation financière préoccupante de la Station de Djibélor
- inquiétudes à la Station de Séfa, qui se voit déjà entourée par une puissante Société privée avec laquelle ses rapports ne sont pas organiquement définis, alors que ses moyens surfaces et infrastructures sont insuffisants et devraient être étendus.

Il m'apparaît donc très souhaitable que la structuration régionale des implantations de la Recherche soit revue et affirmée, dans le cadre notamment d'une appréciation bien comprise des potentialités agricoles des différentes régions.

Les difficultés de la gestion financière

La Recherche est coûteuse, je le reconnais d'ailleurs à la rubrique "Rentabilité de la Recherche", comme d'ailleurs tous les investissements (mais l'on sait où mène la pusillanimité dans l'investissement).

Cependant, une fois la décision de dépense faite, dans le cadre d'un Plan, puis d'une Loi de finances, il convient de favoriser la réalisation des actions ainsi décidées par les pouvoirs législatifs et exécutifs.

Malheureusement, les innombrables et inépuisables ressources de la procédure administrative, dans laquelle rivalisent d'ailleurs avec un rare bonheur les spécialistes de la recherche et des administrations, font que, très souvent, les organismes de recherche ont à préfinancer les opérations qui leur sont confiées.

Pour assurer ces préfinancements souvent considérables, ces organismes qui ne disposent d'aucune réserve, d'aucun capital social et qui ne réalisent aucun bénéfice, n'ont d'autres ressources que le recours au découvert bancaire (au taux que l'on sait !), quand ils n'utilisent pas des expédients douteux (et contraires à toute gestion rationnelle) comme les retards délibérés (parce qu'obligés) dans les paiements des fournisseurs, retards d'ailleurs aggravés par le fait que doivent être assurés en priorité et à temps les salaires du personnel (plus de la moitié des dépenses pour l'IRAT au Sénégal).

De telles situations nuisent fortement à la qualité de l'intervention des responsables de la Recherche qui, pour assurer une marche à peu près correcte de leurs établissements, sont amenés à consacrer une part sans cesse grandissante de leur temps aux tâches de gestion de routine, au détriment de leurs activités de conception, direction et organisation des structures qui leur sont confiées.

L'apurement rapide des arriérés et l'assouplissement de certaines procédures apparaissent comme des solutions devant rapidement intervenir pour éviter l'asphyxie, en même temps que pourraient être prévues ou étendues d'autres mesures, telles que :

- des allègements fiscaux, notamment exonération des droits et taxes douaniers pour les équipements destinés à la Recherche (il est juste de souligner ici la bienveillance que Monsieur le Ministre des Finances et des Affaires économiques nous manifeste généralement à cet égard, mais certains cas litigieux, non par destination mais par nature, sont délicats à défendre). Il serait très souhaitable que cette mesure puisse être étendue à des produits de consommation, tels que les carburants (poste important dans nos dépenses),

- des tarifs préférentiels pour l'énergie (électricité),

- des crédits spéciaux pour rajeunissement et renforcement des équipements et infrastructures, etc...

x
x x

Que conclure ?

La Recherche agronomique sénégalaise a fourni, depuis dix ans des bases techniques très solides au Développement agricole, grâce à un effort bien compris du Gouvernement, qui a su mobiliser sur son propre budget et obtenir de l'aide extérieure les moyens nécessaires.

Cette même Recherche entame maintenant, à partir de ces bases, de ces matériaux (dont elle doit d'ailleurs encore très fortement améliorer la qualité technique) l'édification d'une nouvelle agriculture, en localisant ses efforts sur les domaines maintenant essentiels de l'économie et de l'humain, en vue de déterminer les structures optimales de production capables d'utiliser de façon viable et durable ces matériaux, ces techniques.

Or c'est au moment où cette démarche capitale, commence à s'assurer que la Recherche croit sentir une désaffection, un désintéressement à son égard, et en tout cas une perte de foi très nette dans ses possibilités, son rôle pour le Développement du pays, tant à court terme qu'à long terme.

Une telle attitude m'apparaît très lourde de conséquences pour l'avenir, car la Recherche d'aujourd'hui commande le Développement, donc le mieux être de l'homme sénégalais de la ou des décennies à venir, et le retard existant, déjà très difficile à combler, entre les technologies des pays industrialisés et celles des pays en voie de développement ne pourra se rattraper que grâce à un effort soutenu et sans aucune solution de continuité dans notre Recherche.

Un élan ne se brise pas.

C'est parce que je crains que la conjoncture actuelle amène rapidement cette rupture que j'ai cru devoir rédiger cette note.

Je souhaite ardemment qu'elle soit inutile, parce que non fondée, en d'autres termes que je me sois trompé./-

ONRA Bambey, le 12 Juin 1973

R. TOURTE